

⑥ Le verbe est toujours « être »

V E R B A L, **A L F.** adj. Terme de Grammaire. Ce qui est formé ou dérivé d'un **v**erbe. Un participe est toujours adjectif *verbal*. *Amant* est un substantif *verbal* qui vient d'*aimer*; & *exhalaison*, qui vient d'*exhaler*.

V E R B A L, se dit aussi des paroles. Une promesse *verbale*, c'est celle qui n'est faite que de bouche, dont il n'y a point de preuve écrite. Les promesses *verbales* de mariage ne sont point considérées en Justice.

En termes du Palais, on appelle appellations *verbales*, celles qui sont interjetées des sentences données à l'Audience. Une requête *verbale*, une demande faite de vive voix sur le Barreau, quoique l'une & l'autre soient rédigées par écrit. Des offres *verbales*, qui ne sont point réelles & en deniers à découvert. On appelle aussi preuve *verbale*, la preuve testimoniale, quoique rédigée en enquête; & l'on l'oppose à preuve *par écrit*, qui se tire des actes & titres produits.

Procès *verbal*, est un acte rédigé par un Juge, ou un Officier, de ce qui s'est passé en l'exécution d'une commission qui lui a été donnée, des dires & contestations des parties, de leurs comparutions, prestations de serment, audition de témoins, &c. On fait des procès *verbaux* d'enquêtes, d'appositions, & levées de scellés de descente sur les lieux pour les visiter, d'examen de comptes, de distributions de deniers, de représentations de titres, de vérifications d'écritures, &c. Les Procureurs envoient des dires dont se composent les procès *verbaux*. La clôture ordinaire des procès *verbaux* où il y a des contestations, c'est qu'il en sera referé à la Cour. Les Sergens font aussi des procès *verbaux* de perquisition, de rebellion, de faisie & criées, de vente de meubles, &c.

V E R B A L E M E N T. adv. De bouche, de simple parole. Ils en sont demeurez d'accord *verbalement*. Il lui a fait des offres *verbalement*. Il lui a promis mariage *verbalement*.

V A R B A L I S E R. v.n. Former des contestations devant un Juge commis, pour être insérées dans un procès verbal, & en être fait rapport au Siege. Les Procureurs ne se lassent jamais de *verbaliser*. Tandis qu'on *verbalise* on entend un grand bruit. P. A. T.

On dit aussi bassement qu'un homme *verbalise* trop, quand il fait de trop longs discours sur des affaires, ou dans des conversations ordinaires.

Tous ces mots viennent du latin **verbum**, nous explique Furetière¹ (il y en a quelques-uns ensuite, et même, un égaré... !). La dérivation citée par Furetière, celle de Varron, est tout un programme ... philosophique : **le verbe**, dans la grammaire classique du français, va être – *alors qu'il est le Zeitwort en allemand, le « mot du temps » - celui qui affirme... l'être justement.*

Je le répète : dans l'analyse « grammaticale élémentaire » du français, le verbe ne distingue pas sa « nature » et sa « fonction », car sa nature EST sa fonction. Toute une tradition grammaticale va *affirmer* que le verbe *affirme* d'abord **l'être**... et Descartes a illustré ce propos : si « je pense, donc je suis », c'est que dans « pense », il y a, d'abord, « être ». De nombreux grammairiens, vont, de façon constante, dire que « je pense » - et l'analyse est valable pour tout verbe - est *lier dans la vérité*, en fait, un **attribut** au **sujet** : **je suis (pensant) !**

Tous ces mots viennent du Latin *verbum*, qui signifie toute sorte de *paroles*, ainsi dit, selon quelques-uns, *quod aëris verberatu formetur*. Mais Varron le derive à *veritate*, parce que les mots ne devoient servir qu'à dire vrai.

V E R B E. f.m. Terme de Theologie, La seconde Personne de la Trinité. Le *Verbe* incarné ; le *Verbe* s'est fait chair. Au commencement étoit le *Verbe* & le *Verbe* étoit Dieu, dit St. Jean en son Evangile,

V E R B E. Terme de Grammaire. Partie de l'oraison, qui se conjugue par temps & par modes. Un *verbe actif*, est celui qui exprime une action, comme, *faire, donner, battre*, & qui reçoit l'accusatif. Les Grammairiens en font de deux sortes : un qu'ils appellent *transitif* qui agit sur autrui, comme *tourmenter* quelcun : l'autre qu'ils nomment *reciproque*, qui agit sur soi-même, comme se *tourmenter*, & qui se joint toujours avec le pronom personnel, Voyez le mot **R E G I R.**

Jules Cesar Scaliger a cru trouver un grand mystere, en disant, que la distinction des choses, en ce qui demeure, & ce qui passe, *in permanentes & fluentes*, étoit la vraie origine de la distinction entre les noms & les *verbes*: les noms étant pour signifier ce qui demeure, & les *verbes* ce qui passe : mais cette definition est fausse & à ne considerer que ce qui est essentiel au *verbe*, c'est proprement, un

1

mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, avec désignation de la personne, du nombre, & du temps
 GRAM. R A I. On peut encore définir le verbe en disant, que c'est un mot qui sert à marquer ce qu'on fait, ou ce qu'on souffre ; l'existence ou l'état d'une chose, par rapport au temps, & aux personnes. 1^o

VERBE PASSIF, est celui qui exprime une passion ; qui souffre, & reçoit l'action de quelque agent, & se conjugue avec le verbe auxiliaire *je suis*. Quelques-uns n'admettent point de *verbe passif* en François : la raison est, que ce qu'on nomme passif, n'est autre chose que le participe du *verbe* joint dans differens temps avec le *verbe* auxiliaire *être*. Les *verbes* Latins ont véritablement un passif, parceque les terminaisons en sont différentes, & qu'ils sont *passifs* de leur nature. Voyez **PASSIF**.

VERBE NEUTRE, est celui qui ne désigne aucune action, ni passion, & qui n'a aucun régime ; comme *dormir*.

Il y en a qui admettent des *neutres-passifs* : mais à y prendre garde de près, il n'y en a point en nôtre langue, ou fort peu. Ce sont des *verbes* neutres, ou absolus, qui se conjuguent en y ajoutant le pronom personnel seulement, lequel se met également bien aux actifs, quoyqu'il n'y ait point de neutres-actifs. Il est assez difficile de prendre parti là-dessus, d'un côté à cause de ce que l'on vient de dire & qui paroît assez bien fondé, & de l'autre à cause de l'Académie, dont l'autorité semble être une décision absolue, & qui admet un très-grand nombre de *neutres-passifs*. Richelet n'en reconnoît presque aucun. Il appelle *verbes reciproques* presque tous ceux que l'Académie appelle *neutres-passifs*.

VERBE ABSOLU, est celui qui n'a besoin d'aucun régime, ni exprimé, ni sousentendu, comme, *il tonne*.

VERBE AUXILIAIRE, c'est le verbe *avoir* & le verbe *être*, qui aident à conjuguer les *verbes* actifs & passifs.

VERBE SUBSTANTIE, est le verbe *être*, *je suis*.

VERBES REGULIERS, sont ceux qui se conjuguent tous d'une même façon, & suivant une certaine règle, comme, *j'aime, je fais*.

VERBES ANOMAUXX, sont ceux qui ont des irrégularitez, & quelque chose de singulier dans les terminaisons ou formations de leurs tems, comme *asseoir, saillir*.

VERBE IMPERSONNEL, est celui qui n'a que la troisième personne, *il faut*.

Il y a aussi des *verbes reduplicatifs*, comme, *refaire redonner*, comme *frequentatifs*, comme *suçoter, trembloier, suçer*, ou *trembler* plusieurs fois.

- V E R B E R A T I O N.** f. f. Terme de Physique dont on se sert pour expliquer la cause du son, qui ne provient que de la *verberation* de l'air choqué & frappé en plusieurs manieres qui font les sons differens.
- V E R B I A G E.** f. m. Longue suite de paroles qui ne disent rien de solide, qui ne concluent rien. On le dit aussi des paroles superflües. Ce livre n'est que du *verbiage*, est trop rempli de *verbiage*. Il est du stile familier.
- V E R B O Q U E T.** f. m. (Richelet pretend que *verbouquet* est le plus usité.) Terme de Maçonnerie, qui se dit d'une maniere d'attacher les colonnes, ou les pieces de bois au gros cable de l'engin avec un moindre cordage, & à double nœud, pour les élever plus commodément, & empêcher qu'elle ne tourne, ou qu'elle ne touche à quelque sallie lorsqu'on la monte. Cette colonne est trop grosse, il la faut lier en *verboquet* pour la poser.
- V E R B O S I T É.** f. f. Superfluité de paroles. Le stile d'un homme ne peut plaire, quand il a trop de *verbosité*. Il est peu usité. L'ACAD.

Quelques exemples de ce fait : Girault-Duvivier publie, au début du XIX^o siècle², la Grammaire des grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française... ouvrage mis par l'université au nombre des livres à donner en prix dans les collèges et reconnu par l'Académie française comme indispensable à ses travaux et utile à la littérature en général : Girault-Duvivier ne veut pas innover (Préface) :

EN composant cet ouvrage, je n'ai pas eu la présomption d'établir des principes nouveaux, ni de vouloir confirmer de mon autorité ceux qui ont été posés, soit par les anciens Grammairiens, soit par les nombreux philologues modernes qui ont enfanté et enfantent tous les jours de nouvelles méthodes, de nouveaux systèmes; je me suis renfermé dans un rôle plus modeste : j'ai cherché à réunir en un seul corps d'ouvrage tout ce qui a été dit par les meilleurs Grammairiens et par l'Académie, sur les questions les plus délicates de la langue française.

² ici, la sixième édition (1827) dédié au Roi

CHAPITRE V.

ARTICLE PREMIER.

DU VERBE.

Les mots que nous employons pour exprimer nos pensées servent à donner aux hommes la connoissance des objets qui sont présents à notre esprit, et du jugement que nous en portons. Or, toutes les fois que nous portons un jugement, nous pouvons distinguer trois choses : *le sujet*, *le verbe*, et *l'attribut*. Quand nous disons : *la vertu est aimable* ; *la vertu est le sujet*, ou l'objet du jugement que nous énonçons par cette proposition (284) ; *aimable est l'attribut*, ou

(284) La *Proposition* est l'énonciation d'un jugement ; quand je dis : *Dieu est juste*, il y a là une proposition, parce que je juge, j'affirme que la qualité de *juste* convient à Dieu.

Dans toute proposition il y a trois parties essentielles : *le sujet*, *le verbe*, et *l'attribut*.

Le sujet est l'objet d'un jugement. *L'attribut* est la qualité que l'on juge convenir au sujet ; il en exprime la manière d'être. *Le verbe*, qui est toujours le mot *être*, affirme que la qualité exprimée par l'attribut appartient au sujet.

Ainsi, dans cette proposition : *Dieu est juste* ; *Dieu* est le sujet, *est*, le verbe, et *juste*, l'attribut.

Il arrive très souvent que le verbe et l'attribut sont réunis en un seul et même mot ; comme dans cette proposition : *il vient*, que le Grammairien décompose ainsi, *il est venant* ; *il* en est le sujet, *est*, le verbe, et *venant*, l'attribut.

Il y a deux sortes de propositions : la proposition *principale* et la proposition *incidente*.

La proposition *principale* est celle qui occupe le premier rang dans l'énonciation de la pensée ; elle est ou *absolue* ou *relative*.

La Proposition *principale absolue* est celle qui a un sens complet

334

Du Verbe.

la qualité que nous assurons convenir à la vertu, que nous affirmons appartenir à la vertu : *est* est le verbe, le mot par lequel nous déclarons cette convenance, cette attribution de qualité, cette affirmation. Le Verbe est donc le mot par excellence; il entre dans toutes les phrases pour être le lien de nos pensées; lui seul a la propriété, non seulement d'en manifester l'existence, mais encore d'exprimer le rapport qu'elles ont au *présent*, au *passé*, et au *futur*.

par elle-même, et qui peut exister sans le secours d'aucune autre proposition :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

(La Fontaine, Philémon et Baucis.)

La Proposition *principale relative* est celle qui est liée à une autre proposition pour faire un sens total : *L'âme du sage est toujours constante, elle lutte avec un courage égal contre le malheur et contre la prospérité.* La seconde proposition, *elle lutte, etc.*, est une proposition *relative*. Ainsi, quand il y a plusieurs propositions *principales*, la première est *absolue*, et les autres sont *relatives*.

La Proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à une proposition précédente pour la déterminer ou pour l'expliquer. D'où il suit qu'il y a deux sortes de propositions *incidentes* : la proposition *incidente déterminative*, et la proposition *incidente explicative*.

La Proposition *incidente déterminative* détermine une proposition précédente, à laquelle elle est jointe d'une manière indivisible : *La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*; les mots *qui vient de la vertu*, forment une proposition *incidente* liée au sujet *gloire*, dont elle est un supplément déterminatif, parce qu'elle sert à restreindre la signification trop générale du mot *gloire*, par l'idée de la cause particulière qui la procure. Cette proposition est indispensable au sens de la proposition qui précède, on ne sauroit la retrancher.

La Proposition *incidente explicative* explique la proposition précédente, à laquelle elle est jointe d'une manière indivisible : *Les savants, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devroient aussi les surpasser en sagesse...* *Qui sont plus instruits que le commun des hommes*, voilà la proposition *incidente explicative*; elle est le supplément *explicatif* de la proposition qui précède, parce qu'elle sert à en développer l'idée. Cette proposition peut se retrancher sans nuire à l'intégrité du sens de la proposition précédente.

(M. Chapsal.)

Du Verbe.

489

Remarquez que, quoiqu'il y ait des jugements négatifs, le Verbe renferme et exprime toujours l'affirmation. Ainsi quand nous disons : *la vertu n'est pas inutile*, le Verbe *est* marque aussi bien l'affirmation, que s'il n'étoit pas accompagné d'une négation; en effet, si cette négation n'y étoit pas, j'affirmerois que l'inutilité se trouve avec la vertu; mais en joignant la négation au Verbe, j'affirme qu'elle ne s'y trouve pas.

Remarquez encore que les Verbes négatifs renferment et expriment aussi l'affirmation. — *Nier*, par exemple, c'est affirmer ou qu'une chose n'est pas, ou qu'elle ne convient pas à une autre. Donc le principal emploi du Verbe est l'affirmation, c'est là sa qualité essentielle.

Cependant cette définition du Verbe ne marque pas tout l'usage des Verbes, et il n'y a réellement que le Verbe *être* dont elle rende bien toute la nature. Les hommes, naturellement portés à varier et à abrégier leurs discours, ont trouvé le moyen de combiner avec la signification principale du verbe, qui est l'affirmation, plusieurs autres significations.

Ils y ont joint, 1^o, celle de l'adjectif; quand je dis *Auguste joue*, c'est comme si je disois : *Auguste est jouant*. *Auguste* est le sujet, et *joue* est un Verbe qui renferme en lui-même le verbe *être*, et l'adjectif ou l'attribut *jouant*. De là est venue *la grande diversité des Verbes*.

2^o Ils ont établi des différences dans les terminaisons, pour mieux désigner le sujet de la proposition : *j'aime*, *nous aimons*, *vous aimez*. De là les *personnes* dans les Verbes : et comme le sujet de la proposition peut désigner une ou plusieurs personnes, de là le *nombre singulier* et le *nombre pluriel*.

3^o Ils y ont joint encore d'autres différences qui expriment à quelle partie de la durée appartient l'action, ou l'état exprimé par le Verbe, comme : *j'aime*, *j'ai aimé*, *j'aimerai*. De là *la diversité des temps*.

4^o Enfin, on a encore assujéti le Verbe à d'autres inflexions, pour marquer si l'*affirmation* est absolue, indéterminée, conditionnelle, dépendante, ou commandée; de là *les modes*.

(MM. de *Port-Royal*.—*Demandre*, Dict. de l'Elocut.)

La diversité de ces significations réunies en un même mot a jeté dans l'erreur, sur la nature du Verbe, beaucoup de Grammairiens, d'ailleurs très-habiles. Ils ont moins considéré l'*affirmation* qui en est l'essence, que ces rapports qui lui sont accidentels, en tant que verbe.

Aristote l'a défini, *un mot qui signifie avec temps*.

D'autres, comme *Buxtorf*, l'ont défini, *un mot qui a diverses inflexions, avec temps et personnes*.

D'autres ont cru que l'essence du Verbe consiste à *signifier des actions et des passions*.

Et *Jules Scaliger* a cru révéler un grand mystère, dans son livre des principes de la langue latine, en disant que la distinction des choses, en ce qui demeure et ce qui se passe, est la vraie origine de la distinction entre les noms et les Verbes; les noms devant signifier *ce qui demeure*, et les Verbes *ce qui se passe*.

Mais, comme le disent MM. de *Port-Royal*, il est aisé de voir que toutes ces définitions sont fausses, et n'expliquent pas la vraie nature du Verbe.

La manière dont sont conçues les deux premières le fait assez voir, puisqu'il n'y est point dit ce que le Verbe signifie, mais seulement ce avec quoi il signifie.

Les deux dernières sont encore plus mauvaises, car elles ont les deux plus grands vices d'une définition; savoir, de ne convenir ni à tout le défini, ni au seul défini.

En effet, il y a des verbes qui ne signifient ni des actions, ni des passions, ni ce qui passe, comme : *reposer, exceller, exister*, etc.

Et il y a des mots qui ne sont point verbes, qui signifient

Du Verbe.

491

des actions et des passions, et même des choses qui passent, selon la définition de *Scaliger*.

Ainsi, à ne considérer que ce qui est essentiel au Verbe, il doit demeurer pour constant que sa seule vraie définition est : *un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation*, puisqu'on ne sauroit trouver de mot qui marque l'affirmation, qui ne soit Verbe ; ni de Verbe qui ne serve à la marquer.

Toutefois, si l'on veut comprendre, dans la définition du Verbe, ses principaux accidents, on le pourra définir ainsi : *Un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, avec désignation des personnes, des nombres, des temps, et des modes*; et cette définition convient parfaitement au Verbe *être*, que l'on appelle *Verbe substantif*, parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation *sans attribut*, de même que le substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

Pour les autres Verbes, en tant qu'ils en diffèrent par l'union que l'on a faite de l'affirmation avec certains attributs, on les peut définir en cette sorte : *Un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation de quelque attribut, avec désignation des personnes, des nombres, des temps, et des modes*; et l'on appelle ces verbes, *Verbes adjectifs*, parce qu'ils réunissent en un seul mot l'affirmation, et ce que l'on attribue au sujet, de même que l'adjectif réunit et l'objet, et la qualité qui lui est attribuée.

(MM. de *Port-Royal*, pag. 452.)

Après avoir expliqué l'essence du Verbe, et en avoir marqué les principaux accidents, il est nécessaire de considérer ces mêmes accidents en particulier, et de commencer par ceux qui sont communs à tous les verbes, qui sont la diversité *des personnes, des nombres, des temps, et des modes*.

Et ils sont innombrables les exemples tirés des manuels de classe : témoin cet ouvrage d' « analyse logique » : 1841.

L'ANALYSE LOGIQUE

DÉGAGÉE DE SES ENTRAVES

ET

RAMENÉE A LA VÉRITÉ,

PAR BONNEAU ET LUCAN,

Auteurs de la Grammaire selon l'Académie ;

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Et autorisé pour l'usage des Collèges.

Prix : 1 fr. 50 c. cartonnée.

4^e ÉDITION.



PARIS,
CHEZ LES AUTEURS, RUE VIVIENNE, 47.

1844

22

ANALYSE LOGIQUE.

La *terre* est le sujet, parce que c'est l'objet essentiel, l'idée principale ; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre ; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

Remarques sur le SUJET, le VERBE et l'ATTRIBUT.

15. Le sujet ne saurait être qu'un nom ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif : *La FRANCE est puissante. ILS sont instruits. VIVRE oblige de mourir.*

16. Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand on dit *les enfants sont légers* ; soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples : *je lis*, c.-à-d. *je suis lisant* ; *tu chantais*, c.-à-d. *tu étais chantant* ; *il a écrit*, c.-à-d. *il a été écrivant* ; *nous aurions réussi*, c.-à-d. *nous aurions été réussissant*.

17. Par ces exemples, on voit que, pour représenter un verbe quelconque par le verbe *être*, il faut que celui-ci soit au même temps que le verbe à transformer, et qu'il en prenne le participe présent. Or, *je prie, je priai, j'aurais prié, que je priasse*, s'analyseront sous ces formes : *je suis priant, je fus priant, j'aurais été priant, que je fusse priant, etc.*

18. L'attribut est exprimé, soit par un adjectif, ou un participe présent, ou un participe passé, soit par un nom ou un pronom, soit par un infinitif, soit par une proposition.

EXEMPLES :

La terre est RONDE.

Mon frère voyage, c.-à-d. est VOYAGEANT.

Ces dames sont PARTIES.

Lire est une OCCUPATION agréable et utile.

Ce chapeau est LE MIEN, et celui-là est LE VÔTRE.

ANALYSE LOGIQUE.

25

Travailler c'est s'ENRICHIR.

19. Pour nous résumer donc, *sujet, verbe et attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

20. A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on appelle complément.

Du complément.

21. On appelle complément un ou plusieurs mots qui servent à compléter le sujet ou l'attribut. Quand je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet, verbe et attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent que ceci : *la flatterie est faisant*. J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* les mots *des courtisans*, voilà le complément du sujet; et, pour compléter l'attribut *faisant*, d'y joindre *le malheur des rois*; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives : *les gens* sont le fléau. — *Les gens*, sujet; — *oisifs*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *le fléau*, attribut; — *des gens occupés*, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives : *ceux* sont outrageant. — *Ceux*, sujet; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *outrageant*, attribut; mais outrageant quoi? *la nature*, exprimée par le pronom *l'*: ce pronom est donc un complément de l'attribut; — *en ne les cultivant pas*, autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes.